Procès-verbal de l'Assemblée générale

Du samedi 19 octobre 2019

Pernes les Fontaines-Centre Culturel des Augustins, salle Magnanarelles

Présents, Représentés : Au total, 82 personnes ont assisté à l'Assemblée dont 10 animateurs et plusieurs présidents d'associations. 53 adhérents sont présents et 87 personnes ont donné leur pouvoir.

Alain Cheilletz, Président, déclare ouverte la séance à 10h10.
Il souhaite la bienvenue à tous les présents pour cette dernière Assemblée Générale de sa mandature. Puis, il rappelle l'ordre du jour qui est approuvé.
Secrétaire de séance : Véronique Gennet.

Le mot du Président

Une saison s'achève au CLC, qui entame ainsi sa 32e année d'existence au service des loisirs, de la culture et du bien-être pour les Pernois et les Valayannais.
Trois années se sont écoulées depuis la prise de fonction de l'équipe dirigeante actuelle. Trois années riches et fructueuses qui ont permis de consolider l'acquis des équipes précédentes. Les bénévoles qui œuvrent au CLC n'ont en effet pas ménagé leur peine depuis trois décennies pour faire fonctionner cette énorme machine associative. Qu'on en juge : avec aujourd'hui 250 000 € de budget, 30 animateurs et professeurs sous quatre statuts différents (salariés, auto entrepreneurs, mise à disposition par des associations ou bénévoles), une soixantaine de cours par semaine représentant 34 activités différentes, la cellule administrative réalise chaque année une performance en terme de gestion et d'animation, tout cela au bénéfice de quelques 871 participants.

Essayons de dégager un bilan rapide et non exhaustif de notre mandat. Une bonne nouvelle pour commencer, après plusieurs années déficitaires, notre bilan financier présente aujourd'hui un solde positif de 7 400 €, soit pour les trois dernières années de fonctionnement un différentiel de près de 20 000 €. Cette tendance s'inscrit dans un souci de comptabilité analytique des différentes activités, mise en place pour la première fois au CLC.
Nos efforts ont également portés sur l'organisation de référents par activités et sur le développement d'un outil moderne de communication avec la création d'un nouveau site internet (www.clc-pernes.fr ; près de 13 000 visites cette année) auquel est venu s'adjoindre une liste de diffusion (newsletter) destinée à renforcer le lien entre la cellule administrative et les adhérents du CLC.

D'importantes réformes de fonctionnement du service ressources humaines ont également vu le jour avec le changement du prestataire pour les salaires et l'accompagnement social pour suivre les évolutions actuelles (prélèvement à la source, retraites, mutuelle etc...). Un stage de formation APROVA pour la secrétaire, le trésorier et le président avait anticipé ce vaste chantier.
Notre souci pendant ces trois années, a également été de renforcer ou de créer des partenariats avec les institutions et acteurs économiques locaux (GEDIMAT, Résidence CRILLON, INTERMARCHE). Un point noir persiste cependant : malgré nos efforts et la constitution de dossiers chronophages, tant le Conseil départemental de Vaucluse que le Conseil Régional, sont restés sourds à nos appels.
En ce début d'année, de nouvelles activités voient le jour au CLC : méditation sonore, reliure, orgue grâce au nouvel instrument installé aux Valayans. Fitness plein-air, Qi Gong, Chant, ateliers collectifs de musique Jazz et formation musicale avaient été créés les années précédentes, manifestant le dynamisme et l'ouverture du CLC aux nouvelles expressions culturelles et de loisirs de notre environnement.

De riches échanges avec les associations équivalentes dans le département (Apt, Cavaillon, Sorgues, Monteux, Bedoin, Sarrians) nous ont permis de mettre en perspective notre organisation. Celle-ci est aujourd'hui confrontée à la complexité et à la lourdeur des tâches incombant aux bénévoles qui la dirigent.

Une crise de vocation apparait aujourd'hui puisque nous enregistrons cette année 1 démission en plus des 5 postes d'élus à renouveler. Ce sont donc 6 postes d'administrateurs sur 9 qui seront à pourvoir au cours de cette AG dont le président et le trésorier de l'association. Véritable PME, le CLC se distingue de ce fait des nombreuses autres associations pernoises. Son fonctionnement nécessite aujourd'hui une prise de conscience collective et une réflexion approfondie engageant son avenir. La Mairie de Pernes, au contact du CLC depuis sa création, sera bien évidemment le partenaire privilégié de cette réflexion. Gageons que cette nouvelle Assemblée générale permettra d'ouvrir de nouvelles pistes.

Le rapport moral et d'activités

Qu'est-ce que le Centre de Loisirs et de Culture de Pernes-les-Fontaines ?

C'est une association de type loi 1901 structurée autour d'un conseil d'administration de 17 membres dont 9 bénévoles élus et 8 conseillers municipaux nommés. Le CLC est dédié à l'animation culturelle, musicale, aux activités physiques et manuelles. Le CLC a reçu cette année, le renouvellement de son agrément par les associations de Jeunesse et d'éducation populaire. Cinq conseils d'administration ont rythmé la vie du CLC pour la saison 2018-2019.

Bilan adhérents

- L'année 2018-2019 s'est conclue avec 802 adhérents et 871 participants à une activité. Les chiffres pour l'année précédente étaient respectivement de 798 et 848, soit une légère augmentation.
- Les activités physiques représentent 67 % des adhérents. Les activités manuelles 14 %, culturelles 12 % et musicales 7%.
- Les activités en croissance sont l'Anglais, l'Espagnol, le Théâtre enfants, le Cirque, le HIP HOP, Pilâtes et Sophrologie.
- Les activités regroupant le plus d'adhérents sont Hip Hop (22 %), Fitness (14 %), Danse (11,5 %), Anglais (8,6 %), Yoga (7%), soit un total de 63 % pour ces 5 activités.
- Adultes et enfants se distribuent de façon équivalente, soit respectivement 52 % et 48 % du total.
- La répartition par communes est stable avec 543 adhérents Pernois et 259 adhérents de communes voisines.

Activités 2018-2019

- Lancement de la nouvelle liste de diffusion-Newsletter (Leila)
- Mise à jour du site internet (Edith et Leila). 12737 visites pour 8857 utilisateurs cette année.
- Élaboration d'une nouvelle plaquette (7000 exemplaires) diffusée en juin avec le journal de Pernes, soit largement avant la rentrée de septembre (Héloïse, Libourel-communication et le service communication de la Mairie)
- Élaboration du dossier de renouvellement de l'accréditation «Association de Jeunesse et d'Éducation populaire»
- Lancement de nouvelles activités, Fitness plein air, Qi Gong, Chant, atelier collectif Jazz et formation musicale, reliure, méditation sonore.
- Modification des calendriers et horaires Fitness, danse, etc.
- Démission au mois d'août d'Emilie Tarazona, professeur de danse classique. Arrêt de l'activité.
- Élaboration du dossier de demande de subvention à la Mairie de Pernes.
- Mise en route de partenariats privés (GEDIMAT, INTERMARCHE)
- Renouvellement du partenariat avec la Maison de retraite Crillon à Pernes
- Manifestations publiques, galas : Participation au marché de Noël des associations, gala de Noël du Hip-Hop 8 décembre (Manue et Marjorie), Concert de Musique le 28 avril (Cyriane, Sarah, Théa, Maxime), Danse éveil corporel le 24 mai (Angélique), Danse cabaret le 14 juin (Barbara), Danse classique le 15 juin (Emilie), Audition musique le 20 juin (Cyriane, Sarah, Théa, Maxime), Théâtre le 26 juin (Aude de Roufignac), gala du Hip-Hop le 30 juin (Manue et Marjorie).
- Fête des associations.

Le Président remercie tous les animateurs pour leur travail, important et nécessaire pour la mise en valeur de tous les ateliers ainsi que les représentants de la presse locale et du Journal municipal qui permettent au CLC une ouverture supplémentaire. Suite à une question, il précise que le partenariat d'entreprise obtenu, est d'ordre pécuniaire.

Le Président nous invite à reprendre les tableaux distribués, reproduits ci-après :

ADHÉRENTS / ACTIVITÉS

Activités	2016-2017	2017-2018	2018-2019
CULTURELLES			
Anglais adulte	53	53	49
Anglais enfant	23	10	25
Espagnol Adulte	10	9	12
Photo	10	5	1
Théâtre	16	17	19
MANUELLES			
Aquarelle	9	6	9
Art Plastique Enfant	6	-	-
Boutis	19	15	16
Couture	6	14	5
Dessin Peinture/Adulte	9	6	7
Dessin Enfant	-	10	7
Modelage	13	5	13
Mosaique	8	-	-
Poterie Adulte	47	29	25
Poterie Enfant		28	24
Peinture Porcelaine	19	18	19
PHYSIQUES			
Cabaret	7	5	8
Cirque	8	15	19
Danse*	112	123	100
Do In	11	9	-
Fitness	146	125	125
Kripaluyoga	7	3	0
Hip Hop **	169	172	195
Mouvement Danse	10	12	6
Multi-Sport Valayans	8	-	-
Pilate	25	33	38
Qi Gong	-	-	11
Salsa	16	7	-
Sophrologie	6	6	10
Yoga	59	63	60
Yoga enfant	5	5	6
MUSIQUE			
Atelier musique	-	1	-
Chant Adulte / Chorale	6	-	2
Chant Enfant	-	-	3
Flute	-	-	-
Formation Musicale	-	-	3
Piano Adulte	12	12	14
Piano Enfant	15	19	28
Pratique Instrumentale	-	-	3
Saxophone	4	5	4
Violon Enfant	3	6	4
Violon Adulte	-	-	1
TOTAL Participants/activités	**884**	**848**	**871**

Synthèse par Activités	2016-2017	2017-2018	2018-2019
CULTURELLE	113	94	106
MANUELLES	142	131	125
PHYSIQUES	589	580	578
MUSIQUE	40	43	62
TOTAL	**884**	**848**	**871**

Hip Hop **	169	172	195
Hip Hop Enfants	137	150	159
Hip Hop Adultes	24	12	24
Hip Hop Valayans (Angélique)	8	10	12

Danse*	112	123	100
Modern Jazz Adulte	13	17	7
Modern Jazz enfant	29		24
Danse Eveil (Classique)	19	68	16
Danse Classique Enfant	21		32
Danse Classique Adulte	3	1	3
Eveil Corporel (Motricité)	22	30	15
Modern Jazz Enfant Valayans	5	7	3

ADHÉRENTS / COMMUNES

Communes	2016-2017		2017-2018		2018-2019	
Pernes	531	65%	533	68%	535	68%
Les Valayans	17		8		8	
Sous-total	*548*		*541*		*543*	
Carpentras	44	5%	34	4%	35	4%
Monteux	37	4%	32	4%	31	4%
Saint Didier	31	4%	24	3%	27	3%
Mazan	28	3%	21	3%	17	2%
Velleron	25	3%	29	4%	22	3%
L'isle-sur-sorgues	17	2%	12	2%	14	2%
Althen les Paluds	17	2%	16	2%	12	2%
Venasque	13	2%	14	2%	19	2%
Sous-total	*212*	*25%*	*182*	*23%*	*177*	*22%*
Autres communes	78	9%	72	9%	82	10%
TOTAL	**838**	**100%**	**795**	**100%**	**802**	**100%**

ADHÉRENTS / ÂGE / GENRE

	2016-2017			2017-2018			2018-2019		
Femmes	424	472	56%	402	438	55%	375	414	52%
Hommes	48			36			39		
Filles	295	366	44%	320	360	45%	327	386	48%
Garçons	71			40			59		
TOTAL	838	838	100%	798	798	100%	800	800	100%

Le rapport des Activités 2018-2019 est **unanimement approuvé**.

Le rapport financier 2018-2019 :

Le Président passe la parole à Gérald Roux, trésorier. A partir du Compte d'Exploitation ci-dessous, il explique certaines lignes par rapport à l'année précédente.

COMPTE D'EXPLOITATION SAISON 2018 - 2019			Année 2017-2018	
CHARGES D'EXPLOITATION		DEPENSES	PREV.	RESTE
Achats fournitures et équipements activités	60100	4 024,11 €	4 397,59 €	373,48 €
Galas	60200	2 490,44 €	2 989,16 €	498,72 €
Fournitures de bureau	60300	1 220,82 €	1 208,84 €	-11,98 €
Entretien et réparation	61100	- €	52,70 €	52,70 €
Maintenance du site	61200	694,00 €	234,00 €	-460,00 €
Assurance	61300	807,17 €	784,08 €	-23,09 €
Photocopieur	61400	2 146,75 €	2 113,81 €	-32,94 €
		- €		0,00 €
CNEA et APROVA	62200	173,07 €	143,00 €	-30,07 €
Frais postaux	62300	163,80 €	83,50 €	-80,30 €
Téléphone et internet	62400	723,65 €	721,46 €	-2,19 €
Remboursement cotisations	62500	1 737,00 €	2 342,20 €	605,20 €
Prestation de service (traitement de la paie)	62600	4 128,01 €	3 044,52 €	-1 083,49 €
Réceptions-Goûter	62800	105,06 €	158,00 €	52,94 €
Rémunérations	64100	92 627,99 €	91 420,17 €	-1 207,82 €
Prestations d'activités	64200	62 318,25 €	52 316,10 €	-10 002,15 €
Charges sociales et prévoyances	64500	63 211,08 €	71 741,90 €	8 530,82 €
Formation	64600	2 242,01 €	2 791,00 €	548,99 €
Médecine du travail	64700	1 530,00 €	1 567,20 €	37,20 €
Taxes - impôts - Sacem	65100	1 326,71 €	1 067,90 €	-258,81 €
Charges courantes diverses	65200	- €		
Charges exceptionnelles - cadeaux	67100	140,90 €	379,31 €	238,41 €
Impayés	67200	130,00 €	450,00 €	320,00 €
Total des charges :		241 940,82 €	240 006,44 €	- 1 934,38 €

PRODUITS D'EXPLOITATION		RECETTES	PREV.	en + ou en -
Report exercice antérieur				
Galas	70100	9 542,00 €	6 495,00 €	3 047,00 €
Buvette	70300			
Vente de prestations (stage)	70600			
Subvention Mairie	74100	38 000,00 €	32 000,00 €	6 000,00 €
Cotisations 1er trim. + adhésion	75110	96 715,00 €	85 258,00 €	
Cotisations 2ème trim.	75120	52 814,00 €	54 905,00 €	
Cotisations 3ème trim.	75130	48 874,00 €	48 701,00 €	
Total cotisations	Total 75	198 403,00 €	188 864,00 €	9 539,00 €
Reprise sur Provisions et fonds propres				
Sponsor	75160	2 000,00 €	- €	2 000,00 €
Intérêts sur livret	76000	1 400,00 €	1 400,00 €	0,00 €
Produits exceptionnels	77100		561,00 €	-561,00 €
Remboursement formation continue	79140			
Total Produits		249 345,00 €	229 320,00 €	20 025,00 €
		+ 7 404,18	– 10 686,44	

Les dépenses : Les achats pour activités et galas ont baissées, nous n'avons pas eu de dépenses de réparation ; concernant le site, l'augmentation de 460€ est due à une importante mise à jour ; beaucoup moins de remboursements de cotisations ; le traitement extérieur de la paye s'est fait sur 12 mois cette année et cela nous coûte 344€ par mois ; la rémunération des salariés est maîtrisée à 92 630€ et nous avons d'avantage de dépenses de prestataires ou auto entrepreneurs.

La nouvelle loi a permis une baisse des charges sociales, cela représente 8 531€ pour cette année ; les droits de la SACEM sont plus importants de 258€ ; les impayés ne sont plus que de 320€ mais c'est une affaire nulle car les sommes sont payées par la suite.

Les recettes : Les ventes de boutis et poterie lors du marché de Noël , les différents galas (entrées, tombolas et buvettes) ainsi que l'*importante* tombola du hip-hop en fin d'année, nous ont permis de récolter 3 000€ de plus cette année ; nous avons enregistré 1 200 entrées pour les galas ; la subvention municipale est passée de 32 000 à 38 000€ soit une augmentation de 15,6% ; concernant les cotisations , la rentrée supplémentaire de 9 540€ est due au nombre accru d'adhérents et d'activités mais aussi à un meilleur contrôle sur les sites d'activité par les animateurs et les référents mis en place par le Conseil d'Administration ; nos partenaires démarchés par le Président, sont Les entreprises INTERMARCHE pour 1 500€ et GEDIMAT-FAREL pour 500€.

Le résultat d'exploitation pour l'année 2018-2019, est de **+ 7 404,18€.** L'équipe actuelle a réussi à **repasser en positif**. En effet, sur cette mandature, le résultat a été négatif les deux premières années : en 2017-2018, nous étions à - 10 686€ et en 2016-2017 à - 12 459€.

Le rapport financier 2018-2019 est unanimement approuvé. **Quitus est donné au trésorier.**

Le président remercie pour ces différents quitus et propose quelques réflexions pour 2019 :

Le Président rappelle que le CLC est une association saine, bien gérée, dynamique et qui rayonne dans le secteur de Pernes et jusqu'en Avignon. Les bénévoles s'investissent, donnent de leur temps pour cette association et un renouvellement du Bureau est d'ailleurs en cours et sera l'objet de cette AG.

- Question : Président, pourquoi après ce gros travail effectué, partez-vous ?

- Le CLC a un problème de structure. Le mandat de Président cache en réalité un travail de Directeur, ce qui représente un engagement qui dépasse de loin les habituelles fonctions de Président dans les autres associations pernoises. C'est une distinction importante à faire sur le plan local. Le CLC doit rester une association à but non lucratif, mais doit aussi évoluer sur le plan de sa structure opérationnelle. Avec tout le bureau, c'est le message que nous laissons à nos successeurs et à la municipalité. Nous avons, en effet, 8 membres du CA issus du Conseil municipal et la Mairie participe largement au fonctionnement même de l'association par le biais de la mise à disposition des locaux ainsi que des services techniques, communication et culturels.
- Monsieur le Maire rappelle que les activités de loisirs avant 1983, étaient regroupées dans une structure municipale. En 1985, le CLC a été créé avec l'implication de 8 membres issus du Conseil municipal dont le maire. Parmi eux, est nommé un vice-président de l'association. A ces membres, 9 membres sont élus par tous les adhérents. En 30 ans environ, le bénévolat s'essouffle à cause de plus en plus de contraintes et des risques de plus en plus importants. Le CLC devient une entreprise avec une gestion de personnel (contrats, salaires, absences …) et une forte demande de temps passé des bénévoles. La subvention municipale augmente c'est normal car le côté culturel du CLC est très important pour notre commune. Voici quelques années, la Mairie mettait une secrétaire à 80% et un agent pour les payes et le suivi des réglementations à 20% à disposition de l'association. Puis avec les contrats aidés entre autres, le CLC a préféré continuer sans personnel municipal. Vos bénévoles sont compétents et dynamiques. A l'heure actuelle, le volet administratif est assuré par la secrétaire-salariée mais vous avez certainement besoin d'un « directeur » pour pérenniser l'association. Je précise que c'est la première fois que je m'engage sur un point comme celui-ci, en Assemblée générale.
Ces dernières années, d'autres structures ont été municipalisées comme la restauration scolaire, la crèche ou l'Office de Tourisme. Le tout municipal n'est pas source de simplicité administrative et de souplesse mais la titularisation d'un agent est à un moment donné obligatoire. Il nous faut trouver un juste partenariat. Il nous faut garder le côté associatif de la structure. Nous reparlerons ensemble membres du CLC et municipalité de ce problème, en tenant compte des échéances électorales à venir, bien évidemment.

- Questions : A propos du rapport des activités, pourquoi n'y a-t-il pas de passerelle avec la médiathèque ? Et de cours pendant les vacances ?

- Le président rappelle les collaborations développées avec « Les Enfants de La Nesque », « Music Révolution », « l 'Albatros » (théâtre), « Fonts Arts » (hip-hop et théâtre), l'Espace Jeunesse, le Comité de jumelage Pernes-Troyan, « Candela », « Récréapatch ».
- Pendant les congés scolaires, les salles municipales sont fermées pour maintenance et le personnel est réduit. La mairie assure aussi la surveillance et la maintenance des locaux. Nos animateurs peuvent cependant « rattraper » certains cours pendant les petites vacances.

Renouvellement de 6 administrateurs sur 9 (hors Conseil municipal)

Stéphanie Cuvelier, Leïla Estellon et Claude Fert poursuivent leur mandat au sein du CA et assurent ainsi la continuité des travaux du Bureau et du CA.
Pour les 6 autres postes, 11 personnes se portent candidat. Chacune se présente tour à tour par ordre alphabétique et développe rapidement les raisons de sa candidature : Aubert-Floquet Héloïse, Bertrand Marie-Christine, Catalin Aurore, De Rouffignac Aude, Giona Geneviève, Lorson Daniel, Robert Alexia, Ronzy-Brun David, Sarrailh Marianne, Usseglio Sabrina, Vivarès Patricia.

Les bulletins ont été distribués lors de l'émargement.
Le Président demande que sur les 11 noms, 5 au moins soient barrés.
Nous avons 140 adhérents présents ou représentés et votants.

Après dépouillement, les votes se répartissent ainsi : Aubert-Floquet Héloïse = 76 voix, Bertrand Marie-Christine = 21, Catalin Aurore = 90, De Rouffignac Aude = 16, Giona Geneviève = 63, Lorson Daniel = 130, Robert Alexia = 102, Ronzy-Brun David = 95, Sarrailh Marianne = 67, Usseglio Sabrina = 70, Vivarès Patricia = 85 voix.

Les 6 nouveaux membres élus du Conseil d'Administration sont donc (par ordre alphabétique) **:**

Héloïse Aubert-Floquet, Aurore Catalin, Daniel Lorson, Alexia Robert, David Ronzy-Brun, Patricia Vivarès.

Soit un CA composé à présent de la façon suivante **:**

Membres élus **:**

Stéphanie Cuvelier, Leïla Estellon, Claude Fert, Héloïse Aubert-Floquet, Aurore Catalin, Daniel Lorson, Alexia Robert, David Ronzy-Brun, Patricia Vivarès.

Membres nommés (voir la liste) : **Monsieur le Maire, Didier Carle, Laurent Comtat, Karine Candale, Véronique Gennet, Nicole Neyron, René Bougnas, Yannick Libourel.**

Le nouveau CA est convoqué à une première réunion à 11h15, au Centre culturel des Augustins.

Merci à tous d'être venus et bonne journée. Nous clôturons cette Assemblée en partageant un apéritif. La séance est levée à 11h10.

La Secrétaire de séance, Le Président sortant,

Véronique GENNET Alain CHEILLETZ